Publication électronique le 4 juin 2025

Pas-de-Calais
Le Département

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle ressources et accompagnement
Mission suivi des dossiers réservés

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

ARRÊTÉ DE CHARGE DE FONCTIONS PAR INTERIM

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le contrat en date du 25 juillet 2023 recrutant, en application de l'article L. 333-1 du code général de la fonction publique, monsieur Matthieu Delrue, en qualité de collaborateur de cabinet à compter du 1er août 2023 ;

Le Président du Conseil départemental,

Considérant que monsieur Jean-Paul Mortreux, Directeur de cabinet, solde, avant son départ à la retraite, ses congés annuels, ses jours de réduction de temps de travail et son compte épargne temps ;

ARRÊTE :

Article 1 :

Monsieur Matthieu Delrue, collaborateur de cabinet, est chargé des fonctions de Directeur de cabinet par intérim, du 1er juin au 30 septembre 2025 inclus.

Article 2 :

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 26 mai 2025

Le Président du Conseil départemental,

Jean-Claude LEROY

Accusé de réception en préfecture
062-226200012-20250526-RH12152LO0525-AI
Date de télétransmission : 04/06/2025
Date de réception préfecture : 04/06/2025

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du Conseil départemental dans les deux mois suivant sa notification ou son affichage et/ou publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du tribunal administratif de Lille, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux.